

www.clubalpin-idf.com

Organisateur : Carlos Altieri

Contact : Voir rubrique "kifaikoi" sur le site web

Mur Place des Fêtes consignes

Jeudi 10 septembre au mercredi 2 juillet 2014

Valable pour les créneaux du mardi.

L'accès au mur Place des Fêtes nécessite d'être à jour de sa cotisation 2013/2014, de s'être inscrit sur le site ou auprès de Carlos Altieri.

Voici les quelques consignes à connaître et à respecter :

Une participation annuelle à ce mur de 20 € est demandée.

Vestiaire

Des vestiaires au rez-de-chaussée sont à disposition pour se changer.

Encadrement et sécurité

Des bénévoles référents assurent le bon fonctionnement et la sécurité de ces séances ; facilitez-leur la tâche !

Ce sont principalement Carlos Altieri, Laure Joye, Nicolas Bonnet, Laurent Mouly, François Delépine ou Sylvain Morestin.

Les référents pourront vous faire des remarques sur votre façon de grimper et d'assurer.

Ils pourront exclure du groupe toute personne en cas de conduite dangereuse.

Horaires

Le début de la séance est conditionné par la présence d'un référent.

Les horaires s'entendent par entrée et sortie des heures indiquées, c'est à dire que le temps passé dans le vestiaire est contenu dans la durée du créneau.

Les cordes lovées et les dégaines seront rangées dans le casier du CAF. Les tapis rangés sur les chariots.

Matériel

Le matériel minimum à posséder est une paire de chaussons, un baudrier, un système d'assurage (type

Reverso) un mousqueton à vis. 6 dégaines sont un plus car le mur n'en est pas équipé mais nous en avons 15 à prêter.

Les cordes sont fournies par le club.

Bureaux : 12 rue Boissonade 75014 PARIS – Adresse postale : 5 rue Campagne Première 75014 PARIS

Téléphone : 01 42 18 20 00 – Télécopie : 01 42 18 19 29 – Courriel : accueil@clubalpin-idf.com

Site internet : www.clubalpin-idf.com

Association loi 1901, affiliée à la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne
Agrément tourisme AG 075 95 0054 – Siret 784354 482 00043 – APE 926C